

Paris, le 12 juin 2014

N° 16-14

Compte rendu de l'assemblée générale mixte du 12 juin 2014

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Maurel & Prom réunie ce jour sous la présidence de Monsieur Jean-François HENIN a approuvé toutes les résolutions qui lui étaient proposées, et en particulier celles relevant des comptes sociaux et des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

La résolution n°30, portant, à la demande des porteurs, sur la prorogation des Bons de Souscription d'Actions (BSA), a reçu un vote favorable à hauteur de 72,78%. Leur date limite d'exercice sera donc reportée au 31 décembre 2015.

Lors de cette réunion, le Président a réaffirmé la vision stratégique du Groupe, s'orientant selon deux axes majeurs :

- l'augmentation de la production au Gabon avec comme objectif un plateau de 35 000 b/j dès la fin de cette année, permettant de dégager un « free cash flow » significatif à partir de l'exercice 2015 ;
- en alternative à une offre globale sur le Groupe, la recherche d'une alliance avec un acteur financier ou industriel, pouvant prendre la forme d'une acquisition ou d'une fusion, dans le but d'atteindre une taille critique suffisante pour entrer dans l'un des principaux indices boursiers européens.

Il a aussi été souligné que le début d'une production commerciale en Tanzanie, attendu mi-2015 et une fois le contrat de vente de gaz signé, contribuera favorablement aux résultats du Groupe.

Le succès de la récente opération d'émission d'ORNANE à échéance 1^{er} juillet 2019 a montré l'intérêt et la confiance du marché à l'égard de Maurel & Prom. Cette émission couvre l'essentiel du remboursement des OCEANE 2014, le complément étant assuré par la trésorerie disponible de la Société.

Plus d'informations : www.maureletprom.fr

Communication :

MAUREL & PROM

Tel : 01 53 83 16 45

ir@maureletprom.fr

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de Maurel & Prom. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.